

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE DOIX lès FONTAINES**

Membres en exercice	27
Présents	21
Votants	21

L'an deux mille dix-neuf, le douze novembre, à 20 H 30, le Conseil municipal de la Commune nouvelle de Doix lès Fontaines, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Lionel PAGEAUD, Maire.

Date de convocation : 5 Novembre 2019

PRÉSENTS : PAGEAUD Lionel, BOULARD Stéphane, BRUNET François, PAQUET Monique, ALLARD Marie-Berthe, AVRIL Lionel, BARREAUD Daniel, BAUDOIN Annick, BERLAND Benoît, BIROT Serge, CERCEAU Pierre, COURSEAU Hélène, CHARRIER Pascal, CHOLLET Corinne, GOBIN Monique, LACOMBE Emmanuel, MAROT Jean, PICORON Andrée, PELLETIER Nadège, SAGOT Judith, TOMBU Catherine.

EXCUSÉS : BERLAND Guillaume, BONNET Franck, POUPEAU Yvon, RONCIN Sophie, SERVANT Bernard, THIBAUD Sébastien.

Secrétaire de séance : MAROT Jean

2019-11-108 : TARIFS 2020 POUR LA SALLE POLYVALENTE DE FONTAINES :

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, DECIDE de fixer les tarifs, pour la location de la salle polyvalente de Fontaines, à compter du 1^{er} janvier 2020 comme suit :

SALLE POLYVALENTE	VOTE 2020	
	HORS COMMUNE	COMMUNE
	Tarifs 2020	Tarifs 2020
SALLE 1		
Vin d'honneur - Préfou - Réunion	107.00 €	54.00 €
utilisation week-end	261.00 €	130.00 €
utilisation journée en semaine	131.00 €	66.00 €
journée suppl après loc week-end	197.00 €	98.00 €
SALLE 2		
Vin d'honneur - Préfou	65.00 €	32.00 €
utilisation week-end	107.00 €	54.00 €
utilisation journée en semaine	61.00 €	30.00 €
journée suppl après loc week-end	91.00 €	45.00 €
réunion	33.00 €	GRATUIT
SALLE 1 ET 2		
utilisation semaine	180.00 €	90.00 €
utilisation week-end	335.00 €	168.00 €
journée suppl après loc week-end	260.00 €	100.00 €

MENAGE	si ménage mal fait, facturation au prorata du temps passé par
DEGRADATION sur bâtiment, mobilier ou matériel mis à disposition.	si dégradation, refacturation des fournitures et réparations, et si besoin facturation du temps passé par l'agent au taux actualisé de
Arrhes : 25% du tarif (non restitué si annulation, sauf cas de force majeure)	
Non respect du tri des déchets : 50.00 €	
Caution pour la location de la sonorisation : 500 €	

FORFAIT ELECTRICITE	2020
SALLE 1	
période hiver	26.00 €
période été	10.00 €
SALLE 2	
période hiver	10.00 €
période été	7.00 €
LOCATION TABLES ET BANCS	2.00 € la table et ses deux bancs
VAISSELLE	0.30 €

REPLACEMENT VAISSELLE :	2020
Assiette	2,35 €
Couteau	1,80 €
Tasse à café – verre à champagne	1,30 €
Verre vin rouge-blanc ou digestif	1,00 €
Verre à bar	1,00 €
Couteau à pain	3,00 €
Fourchette et cuillère	1,80 €
Table	130,00 €
Chaise ou bancs	30,00 €

Pour les associations communales :

- gratuité pour les Assemblées Générales ou les réunions sans repas,
- gratuité pour les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publique et privées,
- et une utilisation annuelle gratuite au choix de la salle : sauf deux utilisations annuelles pour les associations fusionnées ou qui fusionneront, à ce jour : l'Association des Parents d'élèves du RPI Doix lès Fontaines-Montreuil, l'AS4V et le Comité des fêtes de Doix lès Fontaines.

Les frais d'électricité et la vaisselle sont facturés en sus, y compris pour les utilisations gratuites, sauf les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire des écoles publique et privées.

Pour bénéficier du tarif « commune », il faut habiter la commune de Doix lès Fontaines.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
 Fait à Doix lès Fontaines, le 18 Novembre 2019
 Le Maire,
Lionel PAGEAUD

Certifié exécutoire par le Maire
 Compte tenu de la réception en préfecture
 Le
 Et de l'affichage et/ou notification le